Hypothèses concernant l’étude de cas :

1. Il est inscrit dans l’énoncé qu’une parcelle possède des coordonnées dans le jardin, le terme coordonnées n’étant pas explicité nous avons pris pour hypothèse qu’il référait à un numéro de ligne et un numéro de colonne afin de localiser la parcelle dans le jardin.
2. Il est inscrit dans l’énoncé qu’une parcelle à des dimensions, nous avons donc pris pour hypothèse qu’une parcelle est rectangle et donc qu’il a pour dimension une longueur et une largeur, un découpage rectangulaire du jardin est l’hypothèse la plus logique même si ce n’est pas forcément le cas.
3. Il nous est inscrit de stocker les coordonnées géographiques des rangs (soit la latitude et la longitude), en soit cela pourrait servir de clé primaire pour l’entité rang. Cependant un rang ne peut exister sans une parcelle car une parcelle est un assemblage de rangs, il est donc plus judicieux selon nous d’en avoir fait une entité faible ayant pour clé partielle le numéro du rang.
4. Nous avons admis le fait que deux menaces ne peuvent avoir la même description textuelle, en effet une description textuelle consiste en l’explication du problème soulevée par la menace, ainsi avoir deux menaces avec la même description textuelle ne fait pas de sens, nous pouvons donc utiliser cette description en tant que clé primaire de l’entité menace.
5. Nous avons admis le fait que deux variétés ne peuvent pas avoir le même nom, une variété étant un titre définissant un regroupement de plante, avoir deux variétés possédant le même nom ne fait pas beaucoup de sens, ainsi nous utiliserons le nom de la variété en tant que clé primaire de cette dernière
6. Par le terme « Site web » pour le semencier, nous comprenons le fait de stocker l’URL du site web du semencier, par définition un URL est unique, ainsi nous avons choisi d’utiliser le site web du semencier en tant que clé primaire pour l’entité semencier